

Paris, le 14 avril 2023

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 11 AVRIL AU 14 AVRIL 2023**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 11 au 14 avril 2023 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	11/04/2023	FR0010451203	16 536	19,7271	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	12/04/2023	FR0010451203	14 000	19,9456	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	13/04/2023	FR0010451203	21 500	19,8694	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	14/04/2023	FR0010451203	12 000	20,0498	XPAR
TOTAL				64 036	19,8831	

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>